



## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2020

### L'an deux mille vingt et le 27 juin :

Les groupements sportifs membres de l'association FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Elective et en Assemblée Générale Extraordinaire par visio-conférence conformément aux dispositions exceptionnelles données par l'Ordonnance du 25 mars 2020 suite à la crise sanitaire du COVID-19.

09h30: 50 clubs sur 139 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 325 voix sur 692.

Conformément aux statuts, le quorum exigé à l'Assemblée Générale Ordinaire est équivalent au nombre de clubs ayant émergés, celle-ci peut donc valablement délibérer.

### **1. Discours du Président de la Fédération Française de Hockey**

Laurent BRACHET, Président de la Fédération Française de Hockey, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020.

### **1.2 Présentation nouvel équipementier**

Romain Bouvier, Responsable des Ventes Le Coq Sportif, nouvel équipementier des Equipes de France, présente Le Coq Sportif à l'ensemble des participants.

2.1 Approbation des Procès-Verbaux des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 24 mars 2019.

*Résultat du vote :*

*Contre : 0 club représentant 0 voix – Abstention : 4 clubs représentant 22 voix - Pour : 38 clubs représentant 242 voix*

2.2 : *Rapport Moral par le Secrétaire Général*

*Voir Annexe 1*

*Résultat du vote :*

*Contre : 0 club représentant 0 voix – Abstention : 3 clubs représentant 39 voix - Pour : 39 clubs représentant 225 voix*

2.3 *Rapport Sportif par le Directeur Technique National*

*Voir Annexe 2*

2.4 *Rapport Financier par le Trésorier Général*

*Voir Annexe 3 – 4 – 5*

2.5 *Rapport du Commissaire aux comptes (Jean-Pierre Raud)*

*Voir Annexe 3 – 4 – 5*

2.6 : *Approbation des comptes de l'exercice 2019*

*Résultat du vote :*

*Contre : 6 club représentant 74 voix – Abstention : 10 clubs représentant 59 voix - Pour : 26 clubs représentant 131 voix*

## 2.7.1 Présentation des tarifs des cotisations fédérales 2020-2021

Voir Annexe 9

Résultat du vote :

Contre : 1 club représentant 9 voix – Abstention : 0 clubs représentant 0 voix - Pour : 41 clubs  
représentant 255 voix

## 2.7.1 Présentation et vote du Budget Prévisionnel 2020

Voir Annexe 6 – 7 – 8

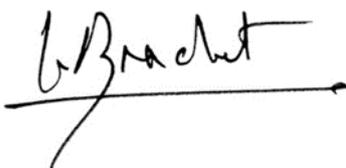
Résultat du vote :

Contre : 1 club représentant 5 voix – Abstention : 6 clubs représentant 41 voix - Pour : 35 clubs  
représentant 218 voix

12h15 :

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Fait à Colombes, le 10 août 2020



Laurent BRACHET  
Président de la F.F.H.



Jean-Noël MOUCHE  
Secrétaire Général de la F.F.H

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY**

102/102bis, Bâtiment B, Avenue Henri Barbusse 92700 Colombes – Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69 – Fax : + 33 (0) 1 44 69 33 60 [www.ffhockey.org](http://www.ffhockey.org)  
SIRET : 78440610000049 – Code APE : 9312Z